

Réf: Dossier 476658

Avis de constitution

SOCIETE « DIAK BOUTIQUE »

Siège Abidjan, Koumassi, Abidjan Koumassi cité
fourriere, Lot 44, Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIAK BOUTIQUE »

Objet : Vente de compléments alimentaires- vente de boubous- sacs et divers articles, commerce général. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, Abidjan Koumassi cité
fourriere, Lot 44, Ilot NEANT

Dirigeant(s) Mlle DIAKITE HAIBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00961 du 22/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04784/GTCA/RC/2026 du 22/01/2026

